

Saint-Claude le 16 mai 2024

Madame la Principale

Aux

Parents d'élèves nouveaux dans l'établissement

Objet : Inscription

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations relatives aux inscriptions au collège Rémy NAINSOUTA de Saint-Claude. Les inscriptions se dérouleront le mercredi 03 JUILLET 2024

Modalités d'inscription

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription (Rappel le collège ne délivre pas de photocopies)



-Nouvelle fiche de renseignement : toutes les rubriques doivent être renseignées : attention mettre en responsable légal le parent qui perçoit la bourse, paie la cantine et les frais de scolarité - adresse mail obligatoire -



-RIB du responsable légal même si l'élève n'est pas boursier (le nom de l'élève doit être obligatoirement indiqué)

- Fiche d'urgence
- La notification d'affectation en 6^{ème} ;
- 4 photos d'identité (avec le nom de l'élève au dos)
- Photocopies des derniers livrets de compétences et bulletins scolaires
- Photocopie d'un justificatif de domicile ;
- Photocopie du livret de famille ;
- Photocopie du carnet de vaccination ;
- Photocopie de l'attestation d'assurance (2024-2025) ;

Pour faciliter les inscriptions vous remplirez les documents suivants :

- La fiche de renseignement remplie et signée ;
- La fiche d'urgence remplie et signée (fiche destinée aux services de santé scolaire) ;
- Prévoir l'adhésion financière au Foyer Socio-éducatif (F.S.E) 5 euros paiement par chèque

Manuels scolaires :

Le Collège met à la disposition des collégiens les manuels nécessaires à leur scolarité, durant l'année scolaire. Ces manuels devront être rendus à la fin de l'année dans le même état, **il convient de les couvrir le jour même de la rentrée**. Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé par la famille.

Liste du matériels scolaires

Les listes de fournitures seront disponibles en ligne sur le site du collège à partir du 6 juillet, **elles ne seront pas remises lors de l'inscription**.